



SOMMAIRE :

FOCUS :

Entretien avec
Yves YARD

PAGE 3 :

La coopération
décentralisée
au Togo

PAGE 4 :

A la découverte
des communes
togolaises

PAGE 5 :

La gestion des
déchets à Lomé

PAGE 6 :

Les Partenaires ont
la parole...

PAGE 7 :

Rendez vous

Focus :

Entretien avec Yves YARD: Attaché de coopération au SCAC de Lomé, fidèle collaborateur des collectivités françaises et togolaises, il se confie...



A quelques jours de votre départ en retraite, pouvez-vous nous décrire les moments forts de vos quatre années au sein du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) au titre d'attaché de coopération?

En charge de la coopération de proximité et de l'environnement, les rencontres et événements furent nombreux, je dirai qu'il n'y a pas eu un mais plusieurs moments forts. La satisfaction des populations bénéficiaires lors de certaines inaugurations de projets du Fonds social de développement, dans une ambiance festive et chaleureuse, restera un très grand souvenir. La signature de la convention d'appui au processus de décentralisation et le lancement du projet APRODECT, qui ont démontré un engagement partagé entre la France et le Togo pour l'effectivité du processus de décentralisation, a marqué un véritable pas en avant, même si je peux regretter que les élections locales n'aient pas encore eu lieu au moment de mon départ. La semaine du développement durable en 2008 et la projection du film HOME au Centre Culturel Français (CCF), ont permis à des structures locales et internationales d'entrer en contact et d'engager de futurs échanges. Ceci dit, il existe aussi des échecs et la coopération doit faire preuve de modestie. La pérennisation des actions initiées doit rester le souci majeur de tout appui technique ou financier.

La refonte du cadre institutionnel de la coopération française pour le développement, engagée suite aux réformes de 2002 et de 2005, a profondément changé le pilotage de l'aide, des moyens financiers, et sa mise en œuvre. Quels premiers constats portez-vous sur cette transformation? Quels sont les effets de ces changements pour une structure comme le SCAC ?

C'est une question délicate car la réforme n'est pas totalement achevée et l'on manque de recul. Cependant, il est clair que l'Agence Française de Développement devient la cheville ouvrière de la coopération française puisqu'elle gère dorénavant de nombreux secteurs tels que la santé, l'éducation, l'eau & l'assainissement, la formation technique, l'agriculture... A terme, cette réforme devrait aboutir à la création d'un Institut Français, dont le nom reste à définir, fusion des Centres Culturels et SCAC dans un Etablissement Public. La création de France Volontaires porte désormais de nouveaux objectifs et ses composantes se sont élargies à de nouveaux domaines d'intervention. Le suivi accompagnement du volontariat senior, m'intéresse tout particulièrement, et retient mon attention en tant que futur jeune retraité ! Cette réforme confirme la volonté de la France d'affirmer une présence forte dans le domaine de l'aide au développement tant sur les aspects économiques, culturels, de gouvernance, humanitaires, de recherche ou de formation.

Vous avez travaillé dans de nombreux pays dans lesquels le processus de décentralisation se mettait en place, quelle (s) leçon (s) en tirez-vous?

C'est un levier extraordinaire de développement local. Cela libère les énergies, les volontés, même si cela génère aussi des conflits d'intérêts qu'il faut apprendre à gérer. Le processus de décentralisation nécessite des décisions politiques courageuses afin d'organiser un processus électoral libre et concerté, de planifier les transferts de compétences aux collectivités territoriales accompagnés des ressources financières corrélatives. J'ai eu la chance d'être au Bénin pendant la phase de décentralisation et, depuis, deux élections locales libres ont été organisées. Force est de constater que Cotonou, mais aussi les nouvelles villes de l'intérieur du pays, ont considérablement changé, en particulier à travers cette dynamique locale. C'est aussi le cas dans d'autres pays voisins de la sous région comme le Mali ou le Burkina.

Malgré un contexte politique togolais particulier, la France, à travers le SCAC, finance un projet d'appui à la décentralisation (APRODECT). Quels sont les interactions entre les structures, programmes et acteurs de la décentralisation et de la coopération décentralisée ?

Effectivement, la France est le seul bailleur qui soutient le processus de décentralisation au Togo. Celui-ci devrait s'accélérer et les changements seront rapides et profonds. Le projet APRODECT vise à préparer les différents acteurs de la décentralisation par des formations, des sensibilisations et des actions sur la ...

...gestion des services essentiels aux populations. Nous espérons surtout que d'autres bailleurs déjà sensibilisés, comme l'Union Européenne et l'Allemagne, nous rejoignent dans cette démarche. Il est certain que les actions menées à travers les jumelages et d'autres formes de partenariat prendront toute leur importance dans ce processus. Il conviendra d'ajuster les programmes d'actions aux nouvelles données après les élections.

L'attente d'organisation d'élections locales, dont vous venez de parler, ne favorise pas l'engagement de collectivités étrangères avec le Togo. Cependant quelques collectivités et partenaires de développement maintiennent leur coopération. Pourriez-vous nous décrire cette situation politique et de coopération un peu particulière.

Il est évident que l'absence de démocratie locale depuis les dernières élections de 1987 constitue un handicap pour le développement des relations franco-togolaises en matière de coopération décentralisée. Ce handicap devient d'autant plus important que l'on voit apparaître de nouveaux créneaux de projets de coopération décentralisée entre la France et les pays émergents, ajouté à une concurrence qui s'est créée avec des pays où les élections ont eu lieu. L'actuelle étude menée en partenariat entre l'UCT et le SCAC confirme que, si cette situation a abouti dans certains cas à des abandons, la solidarité entre peuples joue un rôle très fort. En effet, beaucoup d'élus français et de bénévoles d'associations ou de comité de jumelages ont souhaité ne pas abandonner les populations des collectivités locales togolaises partenaires, dont les besoins sont immenses. Cependant, tous, au Nord comme au Sud, espérons dans un avenir proche l'annonce officielle d'un calendrier pour des élections locales.

Les pratiques et les modifications législatives telles que les lois Oudin-Santini (2005), Thiollière (2007) permettent aux collectivités territoriales françaises d'élargir leur liberté d'initiative et d'augmenter leurs capacités de mobilisation des fonds. En tant que responsable du secteur de la coopération décentralisée France-Togo, avez-vous ressenti des évolutions dans les pratiques et constaté une croissance de mobilisation financière ces dernières années ?

Ces lois très novatrices (d'ailleurs l'Union Européenne étudie la possibilité de leur généralisation), ont eu un impact important. Le MAEE est en train de recenser les ressources affectées à la coopération décentralisée par les Conseils régionaux, généraux, communes, communautés de communes. Je pense que l'on sera surpris de la masse financière que représente ce secteur d'intervention. Pour le Togo, ces lois ont favorisé l'émergence de nouveaux acteurs tels que le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) avec la ville de Kara par exemple. M. SANTINI, maire d'Issy-les-Moulineaux, à l'initiative de l'une de ces lois, a mobilisé un syndicat des eaux des communes afin de réaliser des actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en partenariat avec la ville de Dapaong. Le Conseil général des Yvelines innove en investissant 1€ par habitant par an dans le secteur de la coopération décentralisée ; des programmes concertés associant des collectivités de plusieurs pays du Sud et bien d'autres initiatives se font jour. La contribution annuelle des collectivités territoriales en faveur du Togo dépasse maintenant le million d'euros.

Vous avez activement participé à l'implication de l'Union des Communes du Togo dans la gestion et le suivi des projets de coopération décentralisée. Pourquoi avoir souhaité collaborer avec cette structure? Quelles sont, selon vous, les futures étapes à franchir afin que celle-ci puissent pleinement jouer son rôle de point focal ?

Malgré l'absence de maires élus, l'UCT a su créer les conditions d'un dialogue porteur entre les 21 communes urbaines maintenant au nombre de trente. Il nous a donc semblé naturel de renforcer les capacités techniques, logistiques et de communication de la structure. La conception et la gestion du site internet, mais aussi d'un bulletin d'information mensuel en sont des exemples clefs. Je vous remercie par ailleurs de me donner l'occasion de m'exprimer au sein de celui-ci.

La tenue d'élections locales va nécessairement impliquer une évolution de la structure, celle-ci doit s'y préparer. Il me semble que l'UCT gagnerait à renforcer son action sur trois plans prioritairement techniques. Favoriser les échanges d'expériences et améliorer la communication entre les acteurs. Etre une centrale de services au bénéfice des collectivités territoriales (expertises, formations, conseils). Enfin, aider à la recherche de soutiens financiers grâce à une mise en réseau avec des structures internationales comme CGLUA, CUF, AIMF, UEMOA, et d'autres bailleurs. Je suis persuadé que l'UCT a un rôle important à jouer pour accompagner la décentralisation en faisant entendre la voix des collectivités locales.

Vous laisserez autour de vous l'image d'une personne engagée, professionnelle et disponible. Quel (s) message (s) souhaiteriez-vous laisser à ceux qui vous emboîte le pas dans la coopération?

Je vous remercie pour ces propos élogieux dont je vous laisse l'entière responsabilité ! Je dirai que c'est l'enthousiasme des jeunes par rapport à une approche de développement à la base qui m'a encouragé dans mon travail. Au fil des ans, les motivations peuvent s'émousser mais les jeunes sont là pour vous rappeler que les engagements personnels sont nécessaires à toute action. Si j'avais des conseils à prodiguer, j'en citerais trois particulièrement. Il convient tout d'abord de maintenir un niveau de curiosité et d'écoute par rapport à des populations qui n'ont pas la même culture et les mêmes traditions, comprendre avant d'agir... Ensuite, d'avoir un comportement audacieux et d'affronter les challenges dans le parcours professionnel. Et enfin, être toujours rigoureux dans son travail semble être essentiel.

En cette fin de séjour au Togo, je voudrais surtout remercier toutes les personnes qui ont accepté de débattre, d'agir, d'évoluer aux côtés du SCAC sur ces aspects de décentralisation et de coopération décentralisée au MATDCL, à l'UCT, dans les associations... Merci également aux Présidents de Délégations spéciales et leurs équipes qui m'ont accueilli sur le terrain, au Secrétaire permanent de l'UCT, toujours très actif et, bien sûr, aux responsables français et togolais des jumelages et partenariats entre les collectivités territoriales de France et du Togo.

Cyril BOUTROU

La Coopération Décentralisée...



Etat des lieux de la coopération décentralisée France-Togo.

Depuis la fin du mois de juin, une étude présentant un état des lieux de la coopération décentralisée France-Togo est en cours d'élaboration. L'étude a fait l'objet d'une restitution au siège de l'Union des Communes du Togo le vendredi 27 août. Un rapport sera publié dans le courant du mois de septembre.

Après un premier rapport rédigé en 2007, le Service de Coopération et d'Action Culturelle et l'Union des Communes du Togo avaient pour souhait d'impulser une nouvelle étude afin de disposer d'informations actualisées mais également de réfléchir à des recommandations dans l'objectif de renforcer l'efficacité de la coopération décentralisée France-Togo. Une stagiaire a été recrutée pour élaborer ce nouveau document.

Plusieurs collectivités togolaises l'ont reçue afin d'échanger sur leurs expériences de coopération décentralisée avec la France. La stagiaire s'est notamment rendue à Kpalimé, Atakpamé, Blitta, Tsevié et Gbatopé pour rencontrer les acteurs locaux de la coopération décentralisée que sont les Présidents de Délégations Spéciales, de Comités Villageois de Développement, ou les membres des Comités de Jumelage.

Au moins 25 coopérations décentralisées France-Togo actives ont été recensées, mais de nombreuses autres coopérations existent, bien qu'elles sortent du cadre formel de la coopération décentralisée, définie comme la relation entre deux collectivités du Nord et du Sud liées par convention pour mener ensemble des projets de développement local.

Le rapport fait état de nombreuses recommandations à destination des multiples acteurs de cette coopération. Il ressort notamment que certains facteurs freinent la coopération décentralisée France-Togo, comme le manque de sensibilisation et de professionnalisation des acteurs, ou encore des mécanismes de concertation insuffisants. De plus, l'absence de décentralisation effective est une difficulté majeure pour le maintien et l'expansion d'une coopération faisant interagir des collectivités locales.

Anne Claire ADET

Décès de M. Jean Paul ACCARY lors d'un séjour d'échanges au Togo.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean Paul ACCARY survenu le 05 août 2010, lors d'un séjour au Togo, dans la commune de Pagouda. Ancien président du comité de jumelage de la Côte Roannaise, il avait réalisé de nombreux séjours au Togo dans le cadre du jumelage établi avec Pagouda il y a plus de vingt sept ans.

Grand habitué des séjours comme celui-ci, il était venu accompagner une équipe de jeunes bénévoles de la région roannaise réalisant un chantier de jeunes du 26 juillet au 09 août 2010. Toute l'équipe de l'UCT et la population de Pagouda se joignent à la famille et aux membres du jumelage dans ces moments difficiles.



Création d'un comité communal de développement (CCD) dans la commune de Bassar.

Lors de l'assemblée Générale du 14 mai 2010, les Comités de Développement de Quartier (CDQ) avaient pris l'initiative de mettre sur pied un Comité Communal de Développement (CCD). Ce comité composé d'un bureau exécutif de huit (8) membres, présidé par M. PIOUS LANTAM de GITATO—BASSAR a procédé à son installation officielle ce jeudi 26 août 2010.

La cérémonie d'installation a eu lieu au stade municipal sous la présidence du Préfet de Bassar, M. SIKOU AGBA, en présence des autorités administratives, politiques, traditionnelles et religieuses. La manifestation a mobilisé une foule nombreuse et des groupes folkloriques qui ont entretenu l'ambiance avec leurs prestations. Trois allocutions ont été prononcées, il s'agit de celle du Président d'honneur du Comité, l'Honorable Chef de Canton de Bassar M. YAWANKÉ BITEM DJINITIDJA II, du président de la Délégation Spéciale de la commune de Bassar M. KODJO AMADOU et du préfet de Bassar M. SIKOU AGBA. Ces personnalités dans leurs interventions ont tout d'abord félicité les membres du Bureau pour la confiance placée en eux avant de mettre un accent particulier sur le rôle et les responsabilités du Bureau du Comité qui aura à travailler en étroite collaboration avec les Autorités municipales en tant que courroie de transmission entre les Communautés de base et les Autorités des collectivités territoriales.

Ils n'ont pas manqué de rappeler que le Bureau aura à jouer un rôle de coordination et de supervision des activités des CDQ, un rôle d'information et de sensibilisation des jeunes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'assainissement, et aussi un rôle de mobilisation des jeunes pour les travaux communautaires et le développement du bénévolat. Enfin, le CCD devra participer à la recherche de partenaires techniques et financiers en vue de la réalisation des projets de développement à la base.



Partons à la rencontre des communes togolaises...

Ce mois ci, nous vous proposons une nouvelle rubrique intitulée « Partons à la rencontre des communes togolaises ». Dans chaque nouveau numéro de l'UCT Mag, une présentation de l'une des vingt et un communes togolaises vous sera proposée afin d'améliorer notre connaissance sur les territoires, et de décrire ses atouts et difficultés en termes économiques, financiers, culturels... ainsi que de nombreux secrets. Bonne lecture, pour cette première... qui vous présente la commune de VOGAN.

L'histoire de la création de la commune de VOGAN...

Au 17^{ème} siècle, le peuple éwé fuyant les exactions du Roi Agokoly du Royaume de Notsé, s'est dispersé sur toute la partie sud du Togo et du Ghana. Une partie du peuple sous la conduite des ancêtres Akouma, Gligoé, Assiobo, Akatsè et Agboh se dirige vers le sud-est du Togo et s'installe en un endroit dénommé « Akoumapé » (chez Akouma) du nom de l'ainé du groupe, Akouma. Pour plus de liberté, Assiobo, Akatsè et Agboh décidèrent de foncer vers l'est d'Akoumapé et s'installent au bord de la rivière Elia ; endroit qu'ils nommèrent « Vogan-Apédomé » pour ainsi exprimer la liberté totale enfin recouvrée. Les trois frères se séparant fondèrent les quartiers d'Assiobo-Komé (par Assiobo, actuel quartier Adjrégo), Agbopé (par Agboh), Atapé (par Akatsè qui entre temps fut surnommé Ata). La communauté Ouatchi de Vogan (une transformation de Nuadja, actuel Notsè) est ainsi née. Leur descendants et alliés ont créé les autres quartiers qui ont donné la ville actuelle.

Quelques informations pour mieux connaître et situer la commune de Vogan...

Situation	Située à 53 km au nord-est de Lomé et à 21 km au nord-ouest d'Aného.
Région, Capitale	Maritime, Tsévié
Superficie	25 km ²
Climat	Tropical humide à 4 saisons.
Populations	70.000 habitants constitués en majorité des Ouatchi, Péda, Mina
Langues	Ouatchi, Péda et Mina
Religions	Christianisme, Animisme (Vodou) et autres religions
Education	51% de scolarisation, 37 écoles primaires, 10 collèges et 2 lycées (général et pro).

Un marché florissant...

C'est de par son marché que la commune de Vogan est connue au Togo et dans la sous région. La commune de Vogan dispose du 2^{ème} marché plus important marché au Togo après celui d'Anié à l'intérieur du pays. Il s'anime tous les vendredis, certains commerçants y arrivent le jeudi soir et repartent pour les derniers le samedi matin. Le secteur informel est très développé avec des bazars et des étales en bordure de rues comme dans la plupart des villes et villages du pays.

Une agriculture particulière...

Les peuples Ouatchis, Péda, et Mina de Vogan sont à plus de 90 % des paysans. On y produit essentiellement le manioc, le maïs, ainsi que de nombreux produits maraichers. La faible fertilité des sols du secteur ne favorise pas les cultures de rentes à l'instar des communes voisines comme Tabligbo ou Tsévié.

Un monde artisanal bien structuré...

Les artisans sont organisés sous l'égide de la chambre préfectorale des métiers. Cette chambre coordonne la formation professionnelle des jeunes et organise avec la Direction des Examens et Concours du METFP, les examens de fin d'apprentissage. On retrouve les métiers comme la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la tôlerie, la mécanique, la chaudronnerie, la sculpture, la peinture. A côté de ceux ci, on y trouve de nombreux métiers artisanaux tels que la poterie, la forge et le tissage, exercés majoritairement par des populations plus rurales.

Vogan, une ville de passage pour les touristes...

Les attraits touristiques proches de Vogan sont les vestiges du Roi Mlapa III de Togoville qui a signé en 1884 le traité de protectorat avec l'Allemand Natchigal, le sanctuaire marial de Togoville, le Marteau de fer de Yohonou, les lacs Agbodrafo et Zowla. Pour tous ceux qui ne peuvent retenir leur souffle pour traverser les lac Zowla et Agbodrafo en pirogue, et qui passent par les voies terrestres traversent donc Vogan. Deux hôtels dont un actuellement en chantier, deux restaurants et deux campings peuvent accueillir les visiteurs. La commune de Vogan, pour son relief peu accidenté, offre un agréable séjour à tout aventurier.

Un tissu social associatif au service des populations...

Cinq ONG et associations à savoir LA COLOMBE, CADI, CREDI, CONGAT ICB, ASFECDI travaillent dans les domaines de la sensibilisation contre le VIH et les IST, la santé de la reproduction, la promotion de la jeune fille et de la femme rurale par le financement des activités génératrices de revenus. A côté de ces ONG, trois (03) structures de micro-finances, KEKELI, IDH et NAFA octroient des microcrédits à leurs adhérents.

Cultures et loisirs : nouvelles technologie et traditions font bon ménage

La bibliothèque municipale sise dans l'enceinte de la Mairie de Vogan est le principal centre culturel. En plus de la bibliothèque, le centre informatique CIB INTA et quelques studios d'informatique offrent à la population la possibilité de se former aux NTIC. Du côté des loisirs, un night-club (sis à l'hôtel SITSOPE), le campement municipal, le centre social et de nombreux bars dansants offrent des spectacles toute l'année. Vogan, connaît une effervescence particulière au cours de la 2^{ème} quinzaine du mois d'août, période de la célébration de la fête des moissons, ADZINUKU, par un climat de mousson frais et doux.

La coopération décentralisée : Vogan jumelée avec une commune italienne...

De nombreux contacts ont été pris par le biais de la diaspora dans la sous région et en Europe ayant abouti pour le moment sur un jumelage avec la commune italienne d'Impruneta dans le département de Florence (Firenze). Au plan national, des échanges d'informations et d'expériences sont fréquents avec les communes et régions voisines du pays.

La Mairie de Lomé a entrepris, avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) au travers du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL), la réorganisation de l'ensemble de la filière de gestion des Déchets Solides Urbains (DSU) dont voici une brève présentation.



Un bref historique du ramassage des déchets à Lomé...

Depuis 1921 par arrêté ministériel, la gestion des déchets solides urbains dans la commune de Lomé relève de la mairie qui assurait à l'origine ce service en régie. En 1974, par souci d'efficacité, le ramassage des déchets solides urbains a été confié contractuellement par la mairie à une société privée, la SOTOEMA (Société Togolaise d'Enlèvement des Ordures Ménagères et d'Assainissement). Cependant, les dettes cumulées de la commune envers la SOTOEMA ont conduit progressivement à une dégradation de la qualité des prestations jusqu'à la rupture du contrat intervenue en 1997.

Par la suite, une centaine d'associations se sont constituées dans les quartiers de Lomé afin de ramasser quotidiennement les ordures ménagères auprès des ménages en porte-à-porte et de les acheminer vers des dépotoirs non aménagés et sauvages, avec des charrettes à traction humaine. Jusqu'en 2008, les 69 quartiers de Lomé étaient couverts par ces associations qui évoluaient dans un cadre informel et désordonné, avec une qualité du service rendu médiocre.

L'évacuation des dépotoirs jusqu'à la décharge finale d'Agoè-Nyivé est quant à elle assurée de manière externalisée par la mairie en contrat avec des entreprises privées de la place, dont les prestations subissent également des dysfonctionnements.



Le secteur souffre d'un fort déséquilibre financier et du manque de moyens et de ressources de la municipalité pour gérer cette filière. Le désengagement de l'Etat, après la mise en vigueur des lois de décentralisation conférant la gestion des déchets comme compétence du niveau des collectivités locales, a aggravé cet état de fait. En effet, le service d'enlèvement des ordures ménagères et de l'entretien des voies et réseaux pèse fortement dans le budget de la municipalité.

Les réformes engagées... Comment s'organise la collecte des déchets ?

Afin de pallier à ces insuffisances, de renforcer le rôle de la Mairie dans le contrôle de ce service public, et mieux recouvrir les coûts qu'il génère, les autorités municipales se sont attaquées depuis 2008 à la restructuration de la filière de gestion des déchets, avec l'appui de l'AFD. Cette réorganisation est pilotée par la municipalité de Lomé, sous l'impulsion du projet PEUL pour un budget de 1,3 milliard de F CFA. Elle a été initiée afin de renforcer le rôle de la Mairie dans la gestion et le contrôle de ce service public et de bénéficier des recettes générées par ce service. Pour être efficace, compte tenu des moyens dont elle dispose la Mairie de Lomé organise la gestion des déchets solides urbains en trois maillons à savoir : (i) la précollecte, (ii) la collecte, et (iii) le stockage à la décharge finale.

Trois axes d'amélioration prioritaires ont été choisis :

1. la réorganisation de la précollecte ;
2. la construction de dépotoirs intermédiaires contrôlés pour supprimer la multitude de dépôts sauvages, canaliser les flux de déchets et ainsi faciliter leur évacuation vers la décharge d'Agoenyivé ;
3. la sécurisation du site de la décharge finale pour réduire les impacts environnementaux sur les trois prochaines années et le lancement d'une étude d'identification d'un ou deux nouveaux sites d'élimination finale des déchets.



La précollecte,

En août 2008, la Mairie a rencontré près de 80 responsables d'associations effectuant la précollecte des déchets avec des charrettes à traction humaine. La nouvelle stratégie de gestion des déchets ménagers leur a été présentée. La municipalité a mis un notaire à disposition des structures de précollecte actuelles pour les amener à engager la mutation des associations en opérateurs économiques. La ville a été divisée en 35 zones, chacune comprenant entre 3 000 et 7 000 ménages. Sur chaque zone, un prestataire a été sélectionné après un appel d'offres. Le service de précollecte est désormais mécanisé et les charrettes à traction humaine sont amenées à disparaître de la circulation.

La collecte : aménagement des dépotoirs intermédiaires

Des études techniques approfondies ont permis d'identifier les espaces disponibles pour construire des dépotoirs intermédiaires aménagés. Le manque de réserves foncières et l'état de la voirie sont deux contraintes majeures pour l'identification des sites. Au final, sept ont été retenus. Chaque dépotoir sera aménagé de la même façon : une aire pavée, une clôture de protection, une loge pour le gardien, des rampes d'accès et des conteneurs pour stocker les déchets solides urbains.

Le stockage des déchets : aménagement de la décharge

La durée de vie du site est estimée à 3 – 4 ans. En effet, un projet de contournement routier de Lomé doit traverser le site de la décharge actuelle. A cet effet, la Mairie lance des travaux d'aménagement afin d'augmenter la capacité de stockage de la décharge en y aménageant des casiers et de prévoir la fin de vie de la décharge en respectant les normes de sécurité et de respect de l'environnement. Des études techniques vont être lancées prochainement pour identifier un ou deux nouveaux sites dans la Région Maritime qui recevront les déchets solides urbains de la ville de Lomé.





Les partenaires ont la parole...

« Vous êtes acteurs de développement et vous intervenez en partenariat avec une collectivité togolaise »

N'hésitez pas à nous envoyer des articles sur vos activités afin de faire vivre votre rubrique .



La commune de Kpalimé se dote d'un Quadrilogue :

Dans le cadre du projet « promotion de la bonne gouvernance et du développement local participatif dans la commune de Kpalimé », financé par l'Union Européenne, coordonné par l'ONG RADI et initié par la commune ; un atelier de formation mené par l'Union des Communes du Togo sur « les rôles et les responsabilités des acteurs locaux dans le développement communal » s'est tenue les 18, 19 et 20 août 2010 à Kpalimé.

L'objectif de la rencontre était de mener les cadres de concertation des acteurs de la commune investis, depuis le 9 août dernier, et les autorités locales à la création d'un Cadre Communal de Concertation (CCC).

Lors de l'atelier, les participants ont pu échanger sur les enjeux de la décentralisation ainsi que le rôle que peuvent jouer des acteurs locaux au développement d'une collectivité locale (le cas d'une commune) ; travailler en groupes thématiques, comprendre le processus de mise en place d'un comité local pour les services essentiels : le Quadrilogue, son organisation et son fonctionnement.

La démarche du Quadrilogue est d'aller vers une forme de partenariat entre l'Etat, les collectivités locales, les opérateurs et les usagers afin que chacun s'exprime, autour de l'autorité municipale, pour améliorer les conditions de vie des populations. C'est un processus qui renforce la démocratie locale, un instrument de révision et de définition des politiques de développement local.

A l'issue de cet atelier et sous l'autorité du Préfet de Kloto, le Cadre Communal de Concertation le Quadrilogue a été mis en place et est composé de 21 membres dont : 4 représentants de l'Etat (un pour la préfecture et trois pour les services déconcentrés de l'Etat) ; 6 représentants de la collectivité locale et des pouvoirs locaux (quatre pour la commune et deux pour la chefferie traditionnelle) ; 3 représentants des opérateurs (deux parapublics et un privé) ; 8 représentants des usagers (CDQ, CVD, OSC, Femmes, Jeunes, Confessions religieuses, Médias et Syndicat).

M. KONOU Yawo Edem Siméon Directeur de l'ONG RADI.

Institut de Recherche et de Formation pour le Développement Local (IRFODEL) :

IRFODEL est un institut universitaire et professionnel agréé par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP). Il accueille toute personne titulaire du BAC 2 et le prépare au Brevet de Technicien Supérieur/Animateur de Développement Local (BTS/ADL), un diplôme reconnu par l'Etat togolais. Pour les professionnels en activité, l'école a développé la formule à distance (FOAD) depuis l'année passée à Dapaong et à Lomé. Le deuxième pôle d'intervention de l'institut, c'est la formation continue pour les professionnels et acteurs de développement. Le troisième, c'est l'expertise sur les questions relatives à la décentralisation et des problématiques de développement local.

Le programme Chantiers de Jeunes et Développement Local est un projet de formation financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Lomé. Ce projet vise à renforcer les capacités des associations ou structures accueillant des camps chantiers. Pour ce faire, deux sessions de formations ont été animées en Mars et en Avril. Ensuite une mission d'identification au Nord (Kara/Dapaong) des structures qui accueillent des jeunes dans le cadre de la coopération décentralisée.

« Rôles des organisations communautaires dans le Développement Local et son articulation avec la Décentralisation » tel est le thème central d'une série de formation qui a connu la participation de 64 membres des 16 CVD de la zone de Liligodo. Ces formations, faudra-t-il le rappeler, s'inscrivent dans le cadre du projet de développement solidaire porté par SAGE-France (Solidarité des Amis de Gbatopé et Environs) et dont l'opérateur est Solidarité Humaine Ile de France. FORMER, ORGANISER et IMPLIQUER les acteurs locaux avant la remise des équipements et services issus du projet est l'objet de la formation. « **Savoir pour mieux agir** » est la finalité d'une telle formation assurée par IRFODEL. De plus, les Chefs Traditionnels ont été également sensibilisés sur les enjeux de la décentralisation et leurs rôles dans le Développement des villages.

Le projet YOVO est une initiative de l'Association YOVO ONLUS basée en Italie, dans la province de Venise. Ce projet vise à former 12 jeunes bacheliers déshérités résidents à Agou-Klonou, Agou-gare et Kpalimé en génie civil et en hydraulique avec à la fois des cours pratiques et des cours théoriques. Spécifiquement, cette formation leur permettra d'acquérir des techniques, les outils et méthodes en génie civil et hydraulique. La formation est assurée par les formateurs d'IRFODEL, des professeurs d'université, des professeurs du CRETFP et des professionnels du métier.

20 & 21 septembre 2010 à LOME

JOURNEE NATIONALE DE LA COMMUNE TOGOLAISE



L'Union des Communes du Togo célébrera les **20 & 21 septembre 2010**, la **sixième Journée Nationale de la Commune Togolaise (JNCT)** sur le campus universitaire de Lomé.

Cette manifestation offre chaque année aux collectivités territoriales togolaises l'opportunité d'échanger avec les partenaires nationaux et étrangers. Cette année le thème retenu pour cette manifestation est : « **Le potentiel humain féminin dans le développement des villes de l'espace communautaire de l'UEMOA, dans un contexte de décentralisation** ».

Durant ces deux jours de rencontres et de discussions, trois ateliers seront organisés sur les thèmes suivants :

- Le contrôle de légalité des actes administratifs des collectivités territoriales.
- Le potentiel humain féminin dans le développement des villes au Togo et dans l'espace UEMOA.
- Collectivités territoriales/ Universités Publiques du Togo: Quels partenariats ?

En complémentarité avec ces colloques, une formation sera réalisée à destination des secrétaires généraux des communes afin de renforcer leurs capacités sur l'élaboration de budget dans le cadre du Projet PRECAL de l'UCT financé par l'Union Européenne.

UE-TOGO- Appels à Proposition :

Partenariats pour le Développement des Capacités dans le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement des Pays ACP

Appel à Propositions Restreint

Lignes directrices à l'intention des demandeurs

10ème Fonds Européen de Développement

Facilité ACP- UE pour l'Eau

Référence: EuropeAid/129510/C/ACT/Multi

Date limite de soumission des propositions: 6 octobre 2010

Montant 40 M€



EN COURS

« Ce Mag, c'est votre journal, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, à nous envoyer des articles, afin d'alimenter vos rubriques.... »



Union des Communes du Togo

Quartier Hedzranwoé

BP: 1298 Lomé 1 TOGO

Tel: (228) 261.45.16-

Fax: (228) 261.45.17

Email: uct@uct-togo.org

Site: www.uct-togo.org

Equipe de rédaction

Joachim A.HUNLEDE
Tiphonie FRANCOIS
Cyril BOUTROU

Rendez vous : Au Togo et en France

Du 20 au 22 septembre 2010 : Journée Nationale de la Commune Togolaise à Lomé.

Du 20 sept au 01 oct : Formation au CIDR : Planifier et mettre en œuvre le développement communal.

2 octobre 2010 : 2èmes Assises de la coopération décentralisée des Yvelines « Yvelines Partenaires du Développement » à Mantes-la-Jolie.

Du 05 au 08 octobre : Rencontre régionale des maires de l'espace UEMOA à Lomé, organisée par la Fondation Konrad ADENAUER

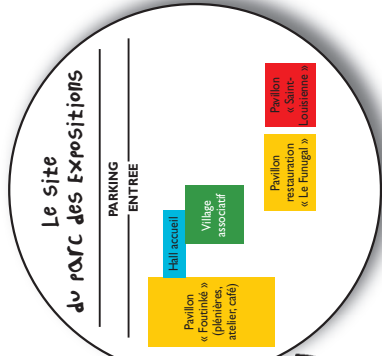
Du 11 au 16 octobre 2010 : CIFAL / UCT : Séminaire de formation des formateurs de CIFAL à Lomé.

20 au 21 octobre 2010 : 30ème Assemblée Général de l'AIMF à Lausanne.

26 au 27 octobre 2010 : 1er Etat Généraux de la francophonie décentralisée à Lyon.



LES ASSISES, C'EST PAR LÀ



Parc des Expositions
Rue Dumont d'Urville
78200 Mantes-la-Jolie

AUX ASSISES, ON BOIRA UN CAFÉ JUSTE, ET PAS JUSTE UN CAFÉ

Le petit-déjeuner vous est offert par l'association YPCEL (partenaire du label Max Havelaar) en partenariat avec l'association La Gerbe, qui soutiennent en Yvelines le développement des filières issues du commerce équitable. Café, thé, chocolat, jus de fruits, tartines de confiture et petits gâteaux : ça remplit mieux le ventre quand on sait que ça remplit aussi celui des producteurs !

AUX ASSISES, CETTE ANNÉE, ON MANGERÀ SÉNÉGALAIS

La Fédération des associations de la région L'association SENERGI et les lycéens de de Matam vous propose au pavillon Funugal : Montigny-le-Bretonneux vous proposent au pavillon principal Fourmilés :

- > Entrée
- > Plat de résistance chaud (Tiéboudienne, Poulet Yassa)
- > Dessert
- > Boisson

Tarif unique de 5 €

Tous les bénéfices iront aux projets conduits par les associations au Sénégal

AVANT ET APRÈS LES ASSISES, C'EST AUSSI DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR TOUS LES PUBLICS ORGANISÉES DANS TOUTES LES YVELINES PAR DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DES ASSOCIATIONS, DES BIBLIOTHÈQUES ET DES MÉDIATHÈQUES, DES TROUPES ARTISTIQUES...

Retrouvez toute la programmation sur www.yvelines.fr/coopinter

Département des Yvelines
Assises « Yvelines, partenaires du développement »
Cabinet du Président
2 place André Mignot
78000 VERSAILLES

Alfranchir
au tarif
en vigueur

Le conseil général des Yvelines organise

les 2^{èmes} ASSISES Yvelinoises de la Coopération décentralisée et de la Solidarité internationale

invité
d'honneur
Le Sénégal

Samedi 2 octobre 2010
à partir de 9 heures
Parc des Expositions
Mantes-la-Jolie



Yvelines
Conseil général
www.yvelines.fr

Message du Président



Alain SCHMITZ
Président du Conseil général
des Yvelines

n'y parviendront pas, et c'est particulièrement intermédiaire, qui coïncide et résonne avec l'Afrique francophone, ne doit surtout pas conduire à baisser les bras, bien au contraire : comme vous, le Département des Yvelines entend persévérer dans son effort de solidarité envers les pays du Sud pour combattre la pauvreté sur le terrain avec ses partenaires, collectivités locales et organisations de la société civile.

Nos prochains Assises « Yvelines, partenaires du développement » seront bien entendu l'occasion de débattre des changements de stratégies, d'échelles, de modes de collaboration que nous tous, acteurs yvelinois, pouvons impulser pour le développement local. J'aurais un sincère plaisir à vous revoir le 2 octobre prochain. Mon souhait le plus cher est de consolider avec vous ce lien qui se développe autour de notre politique départementale et qui contribue, par notre action de coopération décentralisée, par la vôtre avec toute la diversité de vos partenaires, à construire une vision du monde qui soit plus juste et plus humaine. Je souhaite que le Sénégal, pays invité d'honneur de ces Assises, si réputé pour son hospitalité et son sens de la solidarité, puisse tout particulièrement retrouver de cette édition que notre Département partage avec lui ces mêmes valeurs. J'aurais volontiers souhaité la bienvenue au Sénégal et à tous ses représentants. Mais vous le savez, *Sénégal oboy won de gualé mum to Yvelines ndo*, le Sénégal, par ses nombreux ressortissants ou Français d'origine, est depuis longtemps le bienvenu chez lui en Yvelines.

Depuis l'an 2000, les Etats membres des Nations Unies se sont donné pour but commun de réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde en réalisant ensemble, et d'ici 2015, les Objectifs du Millénaire pour le Développement : assurer l'éducation primaire pour tous, réduire la mortalité infantile, diminuer par deux le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement... Septembre 2010 marquera une étape importante : une évaluation de cette stratégie sera réalisée lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, à cinq ans de l'échéance. Les rapports montrent qu'il y a beaucoup de pays, ils seront atteints, voire dépassés. D'autres, malheureusement, n'y parviendront pas, et c'est particulièrement intermédiaire, qui coïncide et résonne avec l'Afrique francophone, ne doit surtout pas conduire à baisser les bras, bien au contraire : comme vous, le Département des Yvelines entend persévérer dans son effort de solidarité envers les pays du Sud pour combattre la pauvreté sur le terrain avec ses partenaires, collectivités locales et organisations de la société civile.

Quel meilleur symbole pour incarner les liens particuliers entre le Sénégal et les Yvelines que cette statue du Général de Gaulle dans la cour principale de l'Hôtel Ousmane SOW, et réalisée en bronze par la Fondatrice de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, elle a été commandée par le Conseil général à l'occasion des 40 ans du Département en 2008 et appartient à une série consacrée par l'artiste sénégalais aux grands hommes (Nelson Mandela, Victor Hugo...).

Lors des Assises, retrouvez l'exposition retraçant la genèse de cette sculpture.

La sculpture sénégalaise à l'honneur

Quel meilleur symbole pour incarner les liens particuliers entre le Sénégal et les Yvelines que cette statue du Général de Gaulle dans la cour principale de l'Hôtel Ousmane SOW, et réalisée en bronze par la Fondatrice de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, elle a été commandée par le Conseil général à l'occasion des 40 ans du Département en 2008 et appartient à une série consacrée par l'artiste sénégalais aux grands hommes (Nelson Mandela, Victor Hugo...).



Les Yvelines au Sénégal, c'est un accord de coopération décentralisée entre le Département et la Région de Matam pour construire des écoles, des centres de santé, des ouvrages d'alimentation en eau potable et de maîtrise des inondations, et un accord de coopération décentralisée avec la Région de Saint-Louis pour le développement des infrastructures communales dans le département de Podor, pour un budget de 2000000€ chaque année.

Les Yvelines au Sénégal, ce sont les villes de Dammartin-en-Serve, Longnes, Mantes-la-Jolie et Richebourg soutenues par le Département pour leurs actions de coopération avec des villes et villages au Sénégal, et plusieurs réflexions bien avancées dans d'autres communes.

Les Yvelines au Sénégal, ce sont aussi les associations Adeframs, Soli-Sé, Seneger, Ballé e Gollé, Lions Club de Saint-Germain-en-Laye, Amitiés les Mureaux-Ndioum, Kassoumai, Les Vermees, les associations des ressortissants des villages de Toumoughel, de Kanei, de Ndouloumadji Dambé, de Potele Diaoubé, de Sindhou Bamambé, d'Ourossgui, auxquelles votre Département apporte un concours financier, et toutes les autres qui trouveront toujours ouvertes les portes du Département pour étudier leurs projets !

Programme de la journée

8 h 30 - Accueil des participants et café de bienvenue

9 h 20 - Plénière d'ouverture des Assises :

M. Michel VIALAY, Maire de Mantes-la-Jolie, Conseiller général des Yvelines,
SEM, Maimouna SOURANG NDIR, Ambassadeur du Sénégal en France,
M. Jacques TOUBON, Ancien Ministre,
Secrétaire général du cinquantenaire des indépendances africaines,
M. Alain SCHMITZ, Président du Conseil général des Yvelines.

10 h 30 - Signature de la convention-cadre de coopération décentralisée entre le Département des Yvelines et la Région de Matam au Sénégal

11 h 00 - Ateliers-débats :
> *Construire et durer : l'enjeu de la viabilité à long terme des ouvrages et infrastructures pour des services durables à la population*
> *Le Sénégal : terre d'opportunités et de coopération*

12 h 45 - Pause déjeuner

14 h 30 - Plénière intermédiaire :
M. Philippe LACOSTE, Directeur adjoint des Biens publics mondiaux, Ministère des affaires étrangères et européennes,
M. Mamadou Dior DIAW, Directeur de la coopération décentralisée, Ministère de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures du Sénégal,
M. Alain MARE, Socio-anthropologue,
M. Papa Birhama THIAM, Directeur général du Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement du Sénégal.

15 h 45 - Ateliers :

> *Sortir la culture du folklore de la coopération : pour une approche professionnelle et ambitieuse des projets culturels*
> *Des politiques sanitaires innovantes et efficaces allant de la prévention aux soins*

17 h 45 - Restitution des ateliers
18 h 45 - Plénière de clôture des Assises :
M. Jean-Marie TETART, Vice-Président du Conseil général des Yvelines en charge de la coopération décentralisée,
SEM, Albert AGOSSOU, Ambassadeur du Bénin en France.

19 h 30 - Cocktail de clôture

20 h 30 - Début de la soirée "Hiirde Pinal e Bantaare"

Scène parallèle

Les associations yvelinoises regorgent de talents et de créativité, en particulier dans les communautés sénégalaises. Pour ces Assises, un programme parallèle leur est ouvert au cœur du village associatif mettant en scène artistes, inventeurs, développeurs de liens et de solidarités. Pour découvrir des outils, débattre d'idées nouvelles, s'imprégner des musiques traditionnelles, partager des expériences, venez découvrir tout ce que les associations yvelinoises ont à vous dire et à vous montrer.

Sur les ondes

A partir de 16h, la scène du village associatif sera dédiée à une émission multi-médias et en public : questions aux invités, reportages, échanges avec le public... tout ce qu'il faudra retenir des Assises pour ceux qui n'auront pas pu venir !

20h30 - 23h Soirée culture et développement Hiirde Pinal e Bantaare

> Concerts et spectacles pour tous (dans la limite des inscriptions),
> Au programme : une pièce de théâtre conçue par Ollibrus et jouée par Femmes Unies, le chanteur Demba Ndiaye Ndiiane et son groupe, et des groupes de griots yvelinois.

Tout au long de la journée des expositions d'arts, d'artisanat et des animations culturelles

Inscription obligatoire - coupon réponse

A retourner avant le 17/09/2010

M.elle/Mme/M. : _____
Organisme : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél : _____ E-mail (pour être informé du bilan des assises) : _____

Participera aux Assises yvelinoises

Sera présent pour la soirée Hiirde Pinal e Bantaare

Souhaitez-vous faire apparaître un drapeau sur votre badge d'identification ? Lequel : _____

C'est plus simple, c'est plus direct : remplissez le formulaire d'inscription par Internet
www.yvelines.fr/coopinter